



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

euro

Question écrite n° 66381

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement de bien vouloir lui indiquer si les conseils ont été donnés par ses services pour éviter l'inflation galopante des prix sur les stations-service le long des autoroutes, au moment du passage à l'euro. Il lui indique que la société détenant le monopole de distributeurs de boissons, après avoir fait passer la boisson de 5 francs à 5,50 francs, puis à 6 francs, s'apprête par note interne à la faire passer à 6,50 francs en moins de dix-huit mois, pour que ce nouveau tarif corresponde à la somme en euro lors de leur transformation.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66381

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 septembre 2001, page 5412